

# PERMIS DE VÉGÉTALISER

## DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC



Renseignements : [st1@tournon-sur-rhone.fr](mailto:st1@tournon-sur-rhone.fr)

### DEMANDEUR (porteur de projet)

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

Vous êtes :

particulier  association  entreprise  collectif d'habitants\*  commerçant  établissement scolaire

Nom de la structure ou de l'organisation : .....

\*Un collectif d'habitants doit obligatoirement être représenté par une personne physique.

Locataire (joindre l'accord du propriétaire)  Propriétaire

Copropriétaire (joindre une copie de la résolution du Conseil Syndical ou de l'Assemblée Générale)

### DESIGNATION DU LIEU A VEGETALISER

Adresse précise du lieu à végétaliser : .....

..... face au n° : .....

Surface et dimensions de l'emplacement concerné : ..... L'emplacement se situe :

en pied de bâtiment, de mur (sous réserve de l'accord écrit du propriétaire, de la copropriété ou du bailleur)

en pied d'arbre. Nécessité d'enlever une grille ?  oui  non

dans un petit îlot engazonné

dans une zone minéralisée (trottoir, placette)

directement en pleine terre

en pleine terre nécessitant un décroûtage du revêtement minéral par les services municipaux

**2. DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE VEGETALISATION** (Joindre un descriptif détaillé avec les espèces envisagées selon la liste fournie par la ville)

Besoin d'apport en terre végétale :  oui  non

**3. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR**

Je soussigné(e) ..... certifie avoir pris connaissance des principes fixés par la charte relative au permis de végétaliser (téléchargeable sur le site internet de la ville) et m'engage à les respecter strictement dans le cadre de l'obtention de mon permis de végétaliser.

Fait à TOURNON-SUR-RHONE, le .....

Signature :

**ÉLEMENTS DU DOSSIER A FOURNIR :**

- Le présent formulaire de demande daté et signé au titre du « Permis de Végétaliser »
- Copie d'une pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile
- Si locataire joindre l'accord du propriétaire
- Si copropriétaire (joindre une copie de la résolution du Conseil Syndical ou de l'Assemblée Générale)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Descriptif de l'aménagement envisagé avec mentions des espèces utilisées (cf. liste ci-annexée)

Afin de faciliter l'examen de votre demande, nous vous invitons à fournir toute information utile à la compréhension de votre projet. La demande de permis de végétaliser est à transmettre :

- Par mail : [mairie@tournon-sur-rhone.fr](mailto:mairie@tournon-sur-rhone.fr)
- Par courrier : Hôtel de Ville, BP 92, 07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex

**Renseignements :** [st1@tournon-sur-rhone.fr](mailto:st1@tournon-sur-rhone.fr)

**La présente demande ne vaut en aucun cas autorisation : seul un arrêté signé par l'autorité compétente fait foi.**

**MENTIONS LEGALES :**

La Ville de Tournon-sur-Rhône vous informe que les données personnelles recueillies pour l'instruction des demandes de permis de végétaliser font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné au service espaces verts de la ville de Tournon-sur-Rhône. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données sont conservées une année à partir de la date de recueil. Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, à demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Direction Générale « RGPD » de la ville de Tournon-sur-Rhône à l'adresse suivante : [rgpd@tournon-sur-rhone.fr](mailto:rgpd@tournon-sur-rhone.fr), Mairie de Tournon-sur-Rhône, Place Auguste Faure, 07300 Tournon-sur-Rhône - Tel : 04.75.07.37.19. A défaut, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante : [rgpd@numerial.fr](mailto:rgpd@numerial.fr)

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

**AVIS DE LA COMMUNE**

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Date :